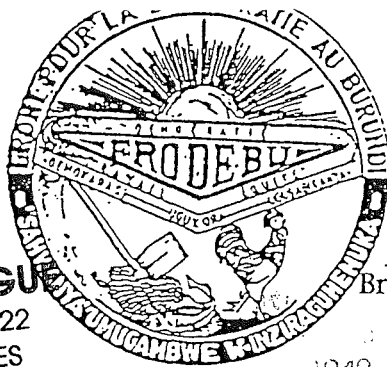


REPUBULIKA Y'UBURUNDI

UMUGAMBWE " SAHWANYA "
 UHUZA ABAHARANIRA
 DEMOKARASI MU BURUNDI



REPUBLIQUE DU BURUNDI

FRONT POUR LA DEMOCRATIE
 AU BURUNDI

REPRESENTATION LOGO

EN BELGIQUE du Noyer, 322
 1040 BRUXELLES
 BELGIQUE

Bruxelles, le 14 mars 1995

1040 BRUXELLES
 BELGIQUE

COMMUNIQUE DE PRESSE

BURUNDI : le Député Déogratias NKINAHAMIRA (FRODEBU) victime d'un acharnement meurtrier

Un Député du FRODEBU est en passe de connaître le triste sort que vient de subir le Ministre Ernest KABUSHEMEYE : comme ce dernier, il est menacé de mort violente par fusillade, pour des raisons politiques.

En effet, la nuit du samedi 11 mars 1995, le domicile de l'Honorable Déo NKINAHAMIRA, élu du FRODEBU en province de Muramvya, a été la cible de tirs intermittents à l'arme automatique. Les faits se sont passés de 19H50 à 2H00 du matin ! (heure locale) La longue durée de ces violences, et ce malgré le couvre-feu toujours en vigueur à Bujumbura depuis le 20 décembre 1994, laisse supposer une complicité active de la part des forces de l'ordre. Cela ne laisse pas de nous étonner et de nous indigner. Il s'agit, ni plus ni moins, d'un acharnement de violences politico-militaires. Dans la demeure du Député agressé se trouvaient plusieurs membres de sa famille, mais -ô miracle!- aucun d'entre eux ne fut blessé, malgré la gravité des dégâts matériels.

L'Honorable NKINAHAMIRA a téléphoné à diverses autorités pour leur demander d'intervenir en vue de lui porter secours, peine perdue ! Il s'agit : du Procureur Général de la République (Monsieur BUTASI), du Ministre de la Défense Nationale, du Chef d'Etat-Major Général de l' Armée (le Colonel Jean BIKOMAGU), du Chef d'Etat-Major de la Gendarmerie (le Colonel BARAHEBURA), du Commandant de la Compagnie d'intervention (le Colonel Marc NAHIMANA), des agents de la Police municipale de Bujumbura. Toutes ces autorités sont donc coupables de non-assistance à personnes en danger. Elles doivent être radiées de leurs fonctions. Car elles n'en sont pas à leur premier manquement. Qu'on en juge:

- 1°) le 12 janvier 1994, ce fut la destruction partielle et le pillage du magasin du Député NKINAHAMIRA : " La Maison Nouvelle". Cette opération sera répétée en septembre et en décembre 1994 (le 23 décembre) ;
- 2°) en avril 1994, ce fut la destruction, accompagnée de pillages, de 2 maisons et d'un hangar également établis à Bujumbura ;
- 3°) le 24 décembre, ce fut l'attaque à main armée contre son domicile et l'attentat contre sa personne; deux de ses enfants (7 et 10 ans) furent blessés;
- 4°) la nuit du 2 au 3 mars 1995, un nouvel attentat a été commis contre lui, causant la mort de son domestique.

Qui sont derrière de telles menées criminelles? D'après des informations fiables en notre possession, elles sont dues à un groupe d'hommes d'affaires belgo-burundais et de politiciens véreux, dont les chefs ont pour noms : Mathias HITIMANA , trafiquant d'armes basé en Belgique et Président du P.R.P.(Parti pour la Réconciliation du Peuple), Herménegilde NZIGAMASABO, Albert MUGANGA et Isidore NYABOYA (anciens Ministres sous BAGAZA), KIBUYE, KARANGWA et Julien NAHAYO (ancien Ambassadeur du Burundi à Bruxelles). Tout ce groupe s'acharne sur le Député Déogratias NKINAHAMIRA, parce que c'est un homme d'affaires prospère. Il s'agit donc

..../..

de casser son élan, pour décourager la formation d'une élite politico-économique hutu. Notre indignation est d'autant plus justifiée que les violences politico-militaires à l'égard du Député Déogratias NKINAHAMIRA semblent s'inscrire dans une suite logique de type criminel.

Face à cette dégradation de la vie socio-politique au Burundi:

1°) nous dénonçons l'impunité dont bénéficient les meurtriers au Burundi, car ceux-ci profitent de l'inefficacité du système judiciaire burundais. Celui-ci est manipulé par des politiciens machiavéliques appartenant à l'opposition (principalement tutsi). En conséquence, nous exigeons une refonte complète du système judiciaire burundais, tant dans la composition du personnel que dans le fonctionnement de la Justice;

2°) nous demandons le concours de la Communauté internationale, par l'envoi d'urgence au Burundi d'une Commission d'enquête judiciaire, afin de juger les responsables du putsch du 21 octobre 1993 et ceux qui font perdurer la déstabilisation des institutions burundaises par la violence;

3°) nous réclamons avec fermeté la réforme urgente de l'armée, de la gendarmerie et de la police burundaises, de façon à ce qu'elles soient en mesure d'assurer la sécurité pour tous, sans aucune distinction: ni politique, ni ethnique, ni sociale.

Après l'assassinat, le samedi 11 mars 1995, du Ministre de l'Energie et des Mines, Son Excellence Ernest KABUSHEMEYE en pleine journée et sans secours de la part des forces de l'ordre présentes non loin du lieu de son exécution, la peur est grande dans les populations du Burundi, toutes ethnies confondues.

Car une nation où les forces de l'ordre ne protègent pas les hautes autorités du pays, où les criminels sont soutenus et financés par des responsables politiques, c'est une nation en perdition; et le Burundi est en perdition...

Nous lançons un cri d'alarme à tous les responsables de la Communauté internationale, aux autorités belges, à tous les hommes épris de paix et à tous nos amis démocrates : " Aidez-nous à sauver le Burundi, tant qu'il est encore temps !..."

Le Représentant en Belgique du Parti SAHWANYA-FRODEBU,


Raphaël NTIBAZONKIZA